



Fédération Internationale des Professeurs de Français

Plan stratégique 2017-2020 :

« Mobiliser les enseignants et leurs associations pour la francophonie de demain. »

1. FINALITÉS : SE RECENTRER SUR LA VOCATION PREMIERE DE LA FIPF ET SUR SON DEVELOPPEMENT

- 1.1.** Fédérer, professionnaliser et dynamiser les associations membres au travers d'un large réseau cohérent et interactif implanté dans les réalités professionnelles locales et en relation étroite avec les partenaires internationaux ;
- 1.2.** Accompagner les associations dans leur rôle d'acteurs des politiques linguistiques en faveur de la langue française et du plurilinguisme ;
- 1.3.** Susciter et organiser des partenariats entre les différents organismes, institutions, associations de la Francophonie sur le terrain en faveur des enseignants et de l'enseignement du français ;
- 1.4.** Mettre le réseau associatif des professeurs de français au service de la diffusion multilatérale des informations, des initiatives et des collaborations en faveur du français, de son enseignement et des cultures qu'il véhicule ;
- 1.5.** Promouvoir la langue française, son apprentissage et son enseignement dans le monde, que ce soit comme langue maternelle, seconde ou étrangère ;
- 1.6.** Aider au maintien de l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs et universitaires, en particulier dans la perspective de la continuité des parcours linguistiques ;
- 1.7.** Favoriser la communication, les échanges professionnels, le travail collaboratif, les innovations pédagogiques, ainsi que la convivialité citoyenne et la solidarité interculturelle ;
- 1.8.** Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement du français et de l'éducation en général ;
- 1.9.** Diffuser les cultures francophones dans le cadre du dialogue des cultures ;
- 1.10.** Favoriser, au travers de l'enseignement des langues et des cultures, la diffusion des valeurs de l'ouverture, du dialogue et de la tolérance.

2. CONTEXTE : S'ADAPTER AUX CIRCONSTANCES ET AUX DIFFERENCES

- 2.1.** L'enseignement du français et en français dans le monde est toujours en bonne position mais existent des risques de voir l'enseignement des langues étrangères affaibli à cause de restrictions budgétaires et de choix stratégiques dans beaucoup de pays.
- 2.2.** Il faut faire face à la situation critique de l'Afrique où se joue l'avenir de la francophonie sur le plan démographique et où vont manquer bientôt de nombreux professeurs pour assurer la continuité de l'enseignement du/en français alors que plusieurs pays et institutions envisagent d'adopter l'anglais comme langue seconde.
- 2.3.** Malgré l'instrumentalisation de l'apprentissage des langues dans le cadre de la mondialisation, le français et son enseignement gardent une image très positive en termes de culture, d'ouverture et de sympathie, et suscitent toujours beaucoup d'enthousiasme de la part des apprenants comme des enseignants. Par contre, la diffusion du français est aussi

handicapée par des préjugés concernant son inutilité, son inactualité, sa difficulté, son caractère élitiste.

2.4. Il existe de nombreux programmes et projets pédagogiques, logistiques, médiatiques, politiques de différentes sources, natures et envergures en faveur du français et de son enseignement dans le monde, mais ils ne sont malheureusement pas suffisamment accessibles et exploités par les professeurs parfois isolés et démunis.

2.5. Les associations de professeurs de français ont un rôle de plus en plus important à jouer pour faire la promotion de l'enseignement et apprentissage du français, et pour aider les professeurs de français, notamment par la formation continue, mais elles n'ont pas toujours la motivation, les ressources, les outils ou les compétences pour jouer pleinement ce rôle.

3. ÉTAT DES LIEUX : PROFITER DE L'ACQUIS, RELEVER LES DEFIS

3.1. Les forces de la FIPF :

3.1.1. Un réseau bien implanté sur les cinq continents : 140 pays, 180 associations, 8 commissions, 80.000 professeurs de français.

3.1.2. Bientôt une expérience de 50 ans d'activités (anniversaire en 2019).

3.1.3. Des milliers de membres, collaborateurs, sympathisants bénévoles, enthousiastes et dévoués à la cause du français et de son enseignement.

3.1.4. Un fonctionnement, une visibilité et une crédibilité de la *Fédération* renforcés par le Bureau précédent.

3.1.5. Des congrès mondiaux, régionaux et nationaux attirant de nombreux participants (1.500 congressistes de 105 pays à Liège en juillet 2016).

3.1.6. Des activités de formation des cadres associatifs en matière de gestion et de stratégie.

3.1.7. Des soutiens ciblés à des projets nationaux et régionaux de ses associations affiliées.

3.1.8. Des Médias de qualité très appréciés :

- *Le français dans le Monde* ;
- *Francophonies du Sud* ;
- *Recherches et Applications* ;
- *Dialogues et Cultures* ;
- francparler-oif.org ;
- fipf.org.

3.1.9. Des soutiens et partenaires engagés et encourageants :

- OIF ;
- Ministères français des Affaires étrangères, de l'Éducation, de la Culture ;
- Wallonie Bruxelles International ;
- Institut français ;
- Fondation Alliance française, CIEP, CCI Paris Ile de France, Canopé, TV5Monde, RFI ;
- CLE International.

3.1.10. Des références précises et stimulantes

- 3.1.10.1. *l'Etude descriptive et prospective des relations entre l'OIF et la FIPF* ;
- 3.1.10.2. Rapport d'audit interne du Ministère des Affaires étrangères et du développement international du 10 juin 2014 ;
- 3.1.10.3. la *Feuille de route* ;
- 3.1.10.4. le *Livre blanc : Enseigner le français dans le monde* ;
- 3.1.10.5. les *Résolutions* du Congrès de Liège :
 - « Former les enseignants »,
 - « Moderniser l'équipement »,
 - « Moderniser le corps de la langue »,
 - « Rencontrer la variété des genres discursifs »,
 - « Ouvrir l'éventail des ressources »,
 - « Donner du sens à l'interculturalité »,
 - « Apprendre la langue, apprendre la citoyenneté » ;
- 3.1.10.6. Plans stratégiques des huit Commissions de la FIPF.

3.2. Défis : « les douze travaux de la FIPF »

- 3.2.1. Redynamiser les rapports et collaborations avec les partenaires ;
- 3.2.2. Repositionner la FIPF parmi les acteurs de la Francophonie et leurs activités ;
- 3.2.3. Intensifier et optimiser la communication interne et externe ;
- 3.2.4. Stimuler et diversifier les financements ;
- 3.2.5. Renforcer la vocation, la diffusion, l'interaction des médias de la FIPF ;
- 3.2.6. Adapter les approches et les initiatives à la diversité des situations ;
- 3.2.7. Adopter et promouvoir la démarche « par projets ».
- 3.2.8. Stimuler et responsabiliser les associations nationales et les commissions ;
- 3.2.9. Susciter la solidarité entre associations ;
- 3.2.10. Renouveler et professionnaliser le bénévolat ;
- 3.2.11. Actualiser le système des affiliations ;
- 3.2.12. Réaffirmer les valeurs que donne la FIPF à l'enseignement des langues et des cultures : engagement professionnel, ouverture interculturelle, épanouissement personnel, inclusion sociale, citoyenneté mondiale.

4. OBJECTIFS PRIORITAIRES : « LA REGLE DE TROIS »

4.1. Optimiser le fonctionnement interne :

L'application du *Plan stratégique 2017-2020* nécessite une évolution structurelle de la FIPF et notamment de son secrétariat général.

4.2. Renforcer le réseau associatif :

Cœur de métier de la FIPF, un réseau cohérent et dynamique est le premier service qu'elle puisse rendre à ses membres, à ses partenaires et à la Francophonie.

4.3. Initier ou participer à des projets significatifs :

Sélectionner un petit nombre de projets significatifs, mondiaux ou régionaux, impliquant les associations et commissions, et susceptibles d'avoir un réel impact en faveur de la promotion de la langue française et de son enseignement massif dans le cadre de partenariats avec les autres acteurs de la Francophonie.

5. STRATEGIES :

5.1. Optimiser le fonctionnement interne

5.1.1. Diversifier les financements en recherchant le soutien de nouveaux pays ou de territoires, en développant des partenariats avec d'autres institutions, et en présentant, avec des partenaires, des nouveaux projets ou des réponses à des appels d'offres dans les domaines prioritaires d'action de la FIPF.

5.1.2. Renforcer la part de **ressources propres** en rénovant le système de cotisation et développant des gammes de services aux membres, rendant plus attractive l'affiliation à la FIPF.

5.1.3. Faire évoluer le **Secrétariat général** :

- mieux organiser le secrétariat général en transformant certains postes techniques vers des postes de chargés de projet ;
- regrouper l'ensemble du personnel sur un seul site ;
- améliorer le suivi comptable et les comptes rendus d'activité.

5.1.4. Mieux communiquer sur les réalisations de la FIPF et de ses associations membres : publication annuelle d'un rapport d'activité, production de bilans et compte-rendu sur les projets réalisés.

5.1.5. Décentraliser l'activité en donnant un rôle plus important aux commissions et à des regroupements sous régionaux d'associations.

5.1.6. Confier à des « **Groupes de travail** » la responsabilité d'une réflexion ou d'un projet bien précis et limités dans le temps, à propos d'innovations ou d'initiatives. Par exemple :

- Actualisation du format des congrès
- Suivi des résolutions du Congrès de Liège 2016
- Célébration du cinquantenaire (2019)
- Diversification des financements

5.2. Renforcer le réseau associatif

5.2.1. Elaborer une **Charte** où seront réaffirmés les engagements réciproques de la FIPF et de chacune des associations, ainsi que les valeurs qu'elles partagent, à laquelle les associations affiliées seront invitées à souscrire ;

5.2.2. Elaborer un **Plaidoyer**, argumenté et attrayant, pour le développement de l'enseignement du français à diffuser via les associations et les commissions en faveur du français et de son enseignement ;

5.2.3. Aider les associations et les commissions à développer avec leurs partenaires (ambassades francophones, ministères de l'éducation, opérateurs de la Francophonie, etc.) des **plans d'information et de promotion** adaptés au contexte national et régional, en faveur de la langue française et de son enseignement, à l'intention des responsables politiques, éducatifs, culturels, mais aussi des apprenants potentiels, des familles, du grand public ;

- 5.2.4. Actualiser et intensifier la **communication internationale et régionale** – notamment via la plateforme de la FIPF – pour valoriser le rôle associatif de la FIPF et susciter l'intérêt des partenaires comme celui de nouveaux membres et de cadres plus jeunes dans les associations nationales ;
- 5.2.5. **Professionaliser** les cadres par des formations focalisées sur la gestion des associations, l'organisation de projets, la constitution de partenariats ;
- 5.2.6. **Diversifier** ces formations en privilégiant les formations à distance, CLOM, formations hybrides, au lieu des stages en présentiel, et décentraliser et contextualiser les formations en faisant appel, autant que possible, à des formateurs des différentes régions ;
- 5.2.7. Réorienter la vocation et l'organisation des congrès mondiaux et régionaux vers une **perspective davantage stratégique et formative** (formation continue des enseignants, formation des cadres associatifs), davantage en interaction avec les partenaires ;
- 5.2.8. Renforcer l'**articulation des actions** en faveur du français langue maternelle et de celle en faveur du français langue seconde et étrangère en particulier à l'occasion des congrès mondiaux et régionaux.
- 5.2.9. Encourager et préparer les associations et les commissions à plus d'interaction et de responsabilisation par la « **démarche par projets** » ; les aider à définir des plans d'action nationaux et régionaux, en liaison avec leurs partenaires ; renforcer les échanges et la coopération entre elles ;
- 5.2.10. Donner aux associations la possibilité d'améliorer l'enseignement du français dans leur pays en mettant l'accent sur l'exploitation des **ressources pédagogiques numériques** ; en faisant avant tout la promotion des nombreux outils disponibles à l'autoformation des enseignants à distance mis au point par nos partenaires, et en facilitant le choix et l'accès.
- 5.2.11. Profiter du cinquantième anniversaire de la FIPF pour organiser en 2019 **un colloque sur les stratégies** à mettre en œuvre en faveur de l'enseignement du français (langue étrangère, seconde, de scolarité, professionnelle, d'inclusion...) dans le monde, y compris et surtout dans les régions où il est le plus difficile ou menacé ;
- 5.2.12. Actualiser régulièrement les données engrangées pour l'élaboration du **Livre blanc** pour qu'elles puissent à tout moment être interrogées concernant la situation du français dans un pays ou sur le plan international ;
- 5.2.13. Contribuer aux projets internationaux concernant l'enseignement du français en apportant à ces projets **l'expertise et l'ancrage national** du réseau des associations de professeurs de français.

5.3. Lancer et encadrer des projets significatifs

Vu les besoins prioritaires dans le monde, tels qu'ils sont vécus par les enseignants de français, et les projets des différents partenaires avec lesquels la FIPF pourraient collaborer, quelques types de projets se dégagent.

5.3.1. Formation initiale des enseignants de français :

Promotion et amélioration de la **formation initiale des enseignants de français, notamment en Afrique** où ces enseignants et des enseignements de qualité vont bientôt manquer de manière critique ;

5.3.2. Formation continue des enseignants de français :

Développement et diffusion de programmes structurés pour l'**accompagnement et la formation continue des enseignants de français**, et en particulier les enseignants du secondaire. **Ces programmes pourront concerner** leur maîtrise du français, la bonne utilisation des TICE, les pratiques pédagogiques et l'accès aux ressources pédagogiques ;

5.3.3. Promotion de la langue française et de l'enseignement du français :

Développement de campagnes nationales, régionales ou mondiales de **promotion de la langue française et de l'enseignement du français**, à la fois sous des formes nouvelles (réseaux sociaux, etc.) et traditionnelles (concours, journées « portes ouvertes », journées ou semaines de la Francophonie, etc.) ;

5.3.4. Projets sociaux et solidaires :

Incitation pour que les associations de professeurs s'impliquent dans des **thématiques cruciales pour la société**, aux côtés d'autres partenaires, dans le cadre de projets locaux ou régionaux, en faveur notamment de :

- l'enseignement plurilingue, des écoles bilingues, des échanges d'étudiants,
- l'accueil et l'inclusion d'enfants migrants,
- le soutien aux enseignants de français et aux systèmes éducatifs des pays en sortie de crise (politique ou catastrophe naturelle).